

Département des Yvelines

Commune de  
**Jeufosse**

Plan local d'urbanisme

### 4b. Règlement graphique

Vu pour être annexé  
à la délibération du conseil municipal  
du 23 janvier 2018

Maître d'ouvrage

Bureau d'études

Commune de  
**Jeufosse**

**Cabinet Avicé**  
architecte - urbaniste

Place de la Mairie  
78270 Jeufosse

3, rue d'Hauteville  
75010 Paris

tél. : 01 30 93 06 16

tél. : 01 82 83 38 90

Échelle du plan d'ensemble :

**1:5 000**

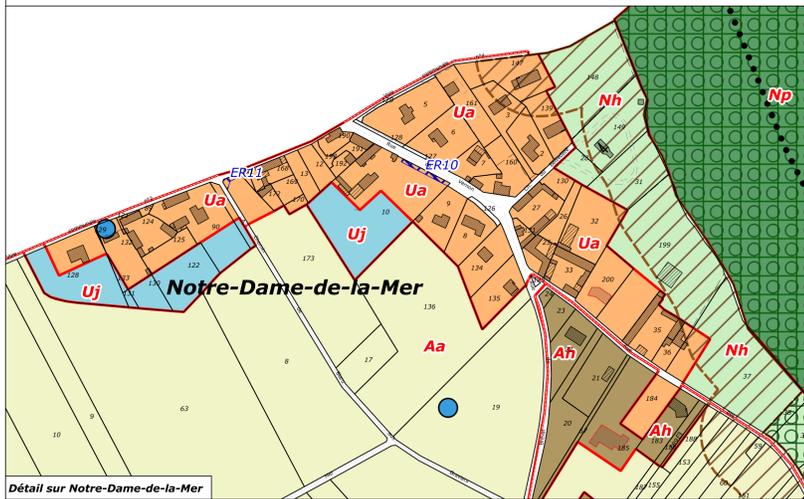
0 100 200 300 400 500 m

Échelle des plans de détails :

**1:2 000**

0 20 40 60 80 100 m

Nord ↑



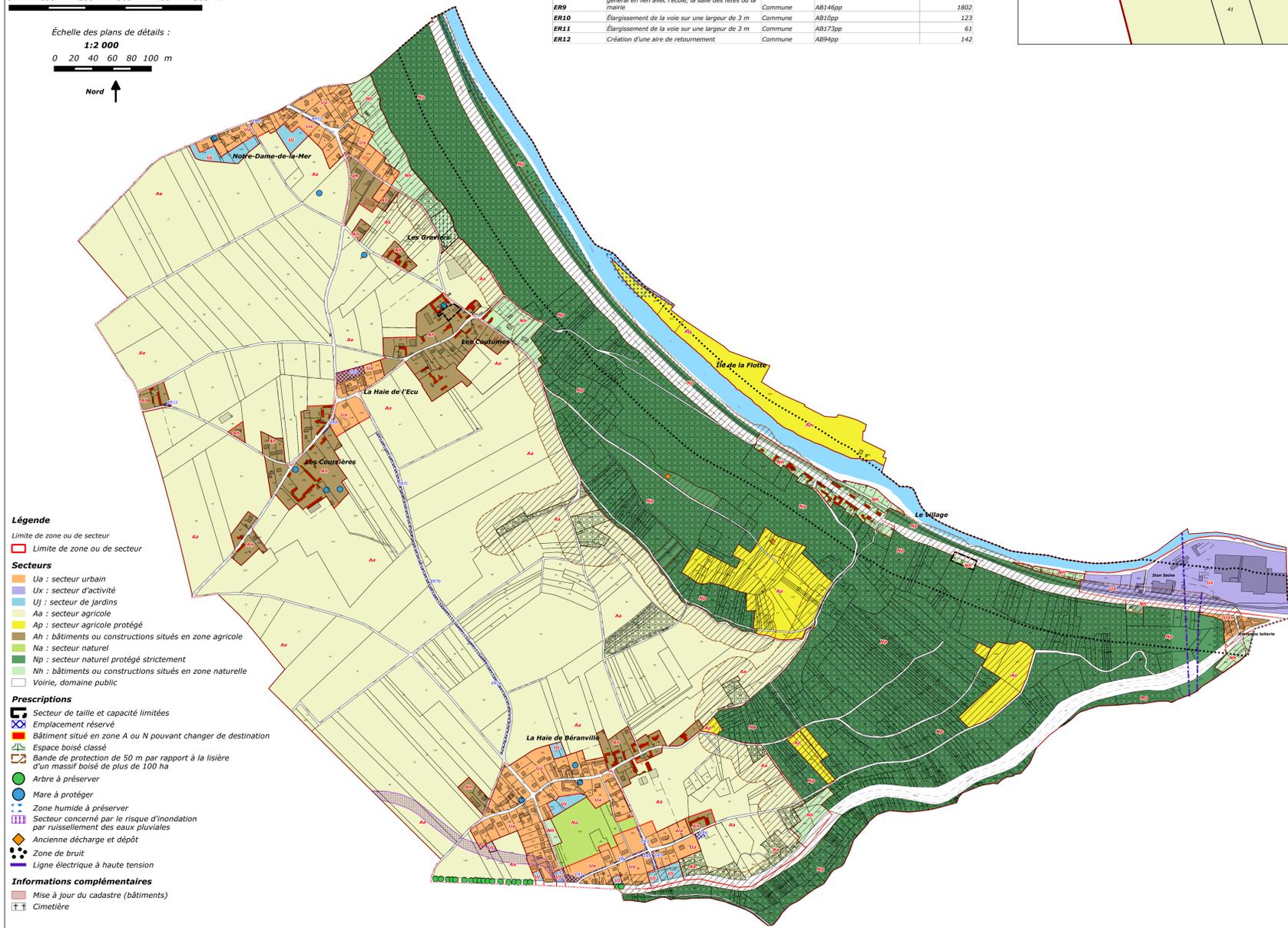
Détail sur Notre-Dame-de-la-Mer



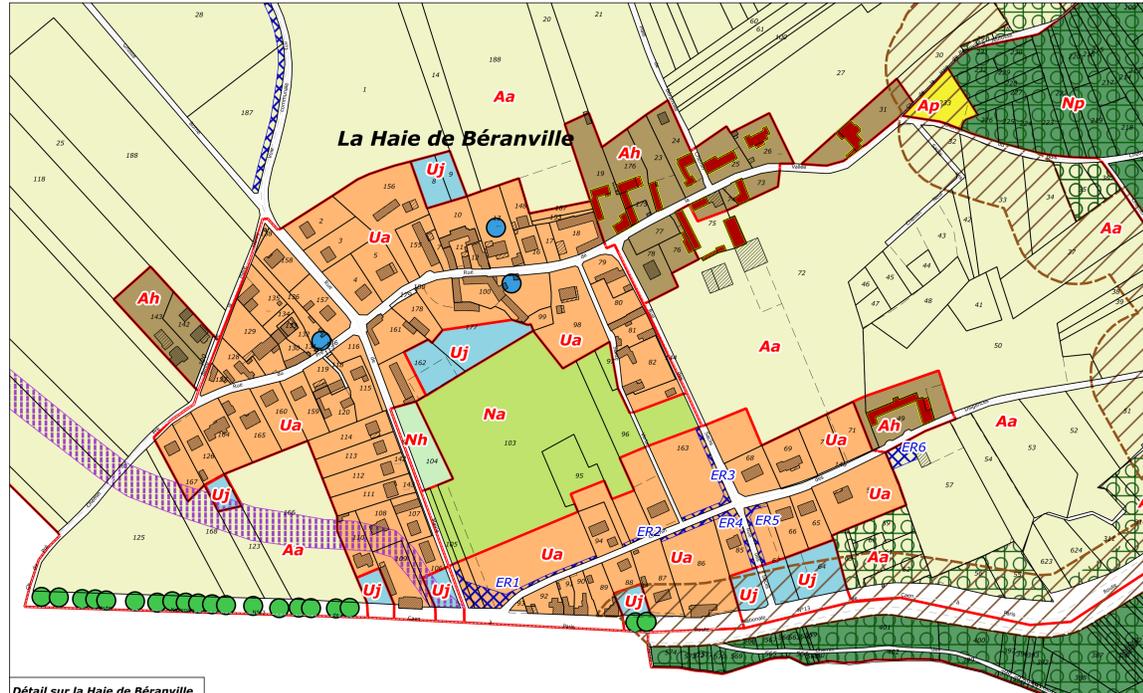
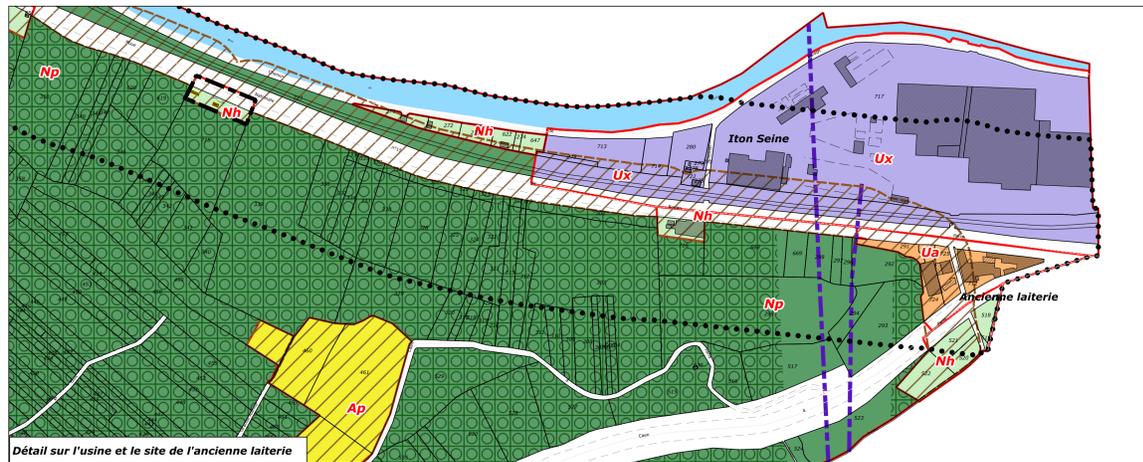
Détail sur les Coutumes, la Haie de l'Ecu et les Coursières

#### Emplacements réservés :

Identifiant	Objet	Bénéficiaire	Parcelle(s)	Superficie (m <sup>2</sup> )
ER1	Élargissement de la voie sur une largeur de 3 m	Commune	AA105pp ; AA104pp ; AA103pp	832
ER2	Élargissement de la voie sur une largeur de 3 m	Commune	AA35pp ; AA103pp	57
ER3	Élargissement de la voie sur une largeur de 3 m	Commune	AA163pp	328
ER4	Élargissement de la voie sur une largeur de 3 m	Commune	AA86pp ; AA85pp	348
ER5	Élargissement de la voie sur une largeur de 3 m	Commune	AA67pp	202
ER6	Création d'une aire de retournement	Commune	AA57pp	347
ER7a	Création d'une liaison douce d'une largeur de 4 m	Commune	ZA99pp ; ZA28pp ; ZA187pp	1942
ER7b	Création d'une liaison douce d'une largeur de 4 m	Commune	ZA8pp ; ZA15pp	1158
ER7c	Création d'une liaison douce d'une largeur de 4 m	Commune	ZA117pp ; ZA130pp	1512
ER8	Élargissement de la voie sur une largeur de 3 m	Commune	ZA4pp ; ZA192pp	175
ER9	Création ou extension d'une installation d'intérêt général en lien avec l'école, la salle des fêtes ou la mairie	Commune	AB146pp	1802
ER10	Élargissement de la voie sur une largeur de 3 m	Commune	AB10pp	123
ER11	Élargissement de la voie sur une largeur de 3 m	Commune	AB173pp	61
ER12	Création d'une aire de retournement	Commune	AB94pp	142



- Légende**
- Limite de zone ou de secteur
  - Limite de zone ou de secteur
- Secteurs**
- Ua : secteur urbain
  - Ux : secteur d'activité
  - Uj : secteur de jardins
  - Aa : secteur agricole
  - Ap : secteur agricole protégé
  - Ah : bâtiments ou constructions situés en zone agricole
  - Na : secteur naturel
  - Np : secteur naturel protégé strictement
  - Nh : bâtiments ou constructions situés en zone naturelle
  - Voirie, domaine public
- Prescriptions**
- Secteur de taille et capacité limitées
  - Emplacement réservé
  - Bâtiment situé en zone A ou N pouvant changer de destination
  - Espace boisé classé
  - Bande de protection de 50 m par rapport à la lisière d'un massif boisé de plus de 100 ha
  - Arbre à préserver
  - Mare à protéger
  - Zone humide à préserver
  - Secteur concerné par le risque d'inondation par ruissellement des eaux pluviales
  - Ancienne décharge et dépôt
  - Zone de bruit
  - Ligne électrique à haute tension
- Informations complémentaires**
- Mise à jour du cadastre (bâtiments)
  - Cimetière



Détail sur la Haie de Béranville